Programme de Formation

CACES® R489 - Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté - Recyclage

Description

Renouvellement du CACES® R489 en 2 jours.

Points Forts

Renouvellement du CACES® R489 en 2 jours.

Public visé

- Caristes titulaires d'un CACES® R389 ou R489 devant renouveler leur certificat

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Actualiser ses connaissances et ses pratiques de conduite
- Conduire un chariot élévateur en sécurité
- Renouveler son CACES® R489 (validité 5 ans)

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Description

- **Formation théorique (3 h 30)**
 - Contexte et accidentologie (sources CRAM)
 - Réglementation : arrêté du 2 décembre 1998, recommandation R489, obligations de l'employeur, responsabilités
 - Technologie des chariots : composants, organes de service, dispositifs de sécurité, énergies
 - Catégories de chariots R489
 - Stabilité : centre de gravité, plaque de charge, abaques
 - Règles de circulation et de conduite, risques de l'environnement
 - Vérifications de prise de poste, signalisation et produits dangereux
- **Formation pratique (3 h 30)**
 - Vérifications et adéquation du chariot à l'opération
 - Circulation à vide et en charge, en marche avant et arrière, en virage, sur plan incliné
 - Prise et dépose de charges au sol et en hauteur, gerbage / dégerbage, stockage en palettier
 - Chargement et déchargement de véhicules
 - Maintenance de premier niveau et opérations de fin de poste
- **Tests CACES® théorique et pratique (7 h)**

Prérequis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Avoir un avis favorable de la médecine du travail (aptitude médicale)

- Maîtriser les savoirs de base : lecture, écriture, calcul
- Se munir de ses équipements de protection individuelle (EPI) : chaussures de sécurité, gilet haute visibilité, gants
- Être titulaire d'un CACES® R389 / R489

Modalités pédagogiques

- Alternance théorie / pratique
- Mises en situation de conduite réelles
- Analyse de cas d'accidents (sources CRAM / INRS)
- Entraînement aux épreuves du CACES®

Moyens et supports pédagogiques

- Support de cours individuel remis à chaque participant
- Exposés participatifs illustrés (projection, photos, vidéos, retours d'accidents)
- Exercices pratiques sur engins et terrain d'évolution adaptés
- Formation 100 % présentiel, dispensée par un formateur-testeur certifié

Modalités d'évaluation et de suivi

- **Positionnement en amont**
 - Questionnaire de positionnement et vérification des prérequis (aptitude médicale, EPI)
- **Pendant la formation**
 - Feuilles d'émargement par demi-journée
 - Exercices pratiques suivis par le formateur
- **Fin de formation**
 - Épreuves théorique et pratique selon la recommandation CNAM, réalisées par un testeur certifié
 - Réussite : note minimale de 70/100 à chacune des deux épreuves
 - En cas d'échec partiel : bénéfice de la partie réussie conservé 12 mois (seule la partie échouée est à repasser, après formation adaptée, auprès du même organisme)
 - Délivrance du CACES® par catégorie et d'une attestation individuelle de fin de formation
 - Le CACES® permet à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite
- **Satisfaction**
 - Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation
 - Questionnaire de satisfaction à froid à J+60